

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°026

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 43

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 FÉVRIER 2022

L'AN deux mille vingt-deux, le 10 février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 4 février 2022, s'est réuni Hôtel de Ville à 19H00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, DAGUET Anthony, NEDELEC Sozig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Monsieur Jerome LEGENDRE	Madame Marie-francoise MESSEZ
Madame Kourtoum SACKHO	Madame Solene DA SILVA
Madame Christiane DESCAMPS	Monsieur Alain DESCAMPS
Madame Maryse EMEL	Monsieur Miguel MONTEIRO
Monsieur Lewis CHARTIER	Madame Mizgin OZHAN
Madame Margaux HOUIS	Monsieur Pierre SACK
Madame Marie Amelie ANQUETIL	Madame Marie-pascale REMY
Madame Nadege NIFEUR	Monsieur Marc GUERRIEN
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Madame Katalyne BELAIR

Secrétaire de séance : Sandrine DESIR

DGA Administration Générale/ Direction du Conseil et des Affaires
Juridiques/Service de l'Administration Générale

OBJET : Motion Jean-Jacques Karman - Appellation station terminus de la ligne 12 du métro

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCLET,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'alinéa 4 de l'article L. 2121-29 ;

Considérant son contenu, proposé par lettre adressée à Madame le Maire par Monsieur Jean-Jacques KARMAN :

« Madame le Maire d'Aubervilliers,

Nous souhaitons Madame, au moment où la nouvelle station terminus de la ligne du métro numéro 12 sur notre commune, au centre-ville d'Aubervilliers, va enfin entrer en fonctionnement, proposer ensemble de son appellation.

C'est en 1958 que l'idée de la réalisation d'un prolongement d'une ligne de métro sur Aubervilliers en centre-ville, est revendiquée par le Maire de la ville.

Jack Ralite devenu Maire d'Aubervilliers va être de toutes les mobilisations pour obtenir la réalisation du prolongement de la ligne de métro n° 12 jusqu'au centre d'Aubervilliers. Rassemblements, délégations de toute la population, de toutes les forces démocratiques et politiques vont obtenir la réalisation. Après 64 ans d'attente pour sa réalisation il nous semble naturel que cette station terminus prenne le nom de « Mairie d'Aubervilliers... » et est suivi du nom d'une personnalité nationale, comme cela est constaté pour de très nombreuses stations de métro.

Nous rappelons que Jack Ralite au-delà d'avoir été Maire d'Aubervilliers a été Ministre et Sénateur de la République Française, Député de l'Assemblée Nationale Française et Conseiller régional d'Île de France.

Pour toutes ces raisons, Madame le Maire, cette motion unanime de notre Conseil municipal auprès de Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique, chargé des Transports et Madame Catherine Guillouard, directrice de la RATP, marquerait une action commune et logique pour la Ville d'Aubervilliers.

Madame le Maire, certain que vous comprendrez cette juste revendication. Recevez mes salutations distinguées.

Bien à vous.

Aubervilliers, 5 février 2022.

Jean-Jacques Karman
Conseiller municipal »

Considérant la réponse apportée par Madame le Maire

Comme vous l'avez souligné dans votre question, nous attendons avec impatience le prolongement de la ligne 12 qui devrait être effectif au printemps prochain.

Toutefois, quelques mois après avoir été élue, j'ai rencontré la famille de mon

prédécesseur, Jack Ralite, décédé en novembre 2017. Nous avons parlé de la meilleure façon de lui rendre hommage, lui qui a tant œuvré pour notre ville. Mais je crois que Jack Ralite mérite mieux qu'un sous-titre. J'ai donc proposé à la famille qui, après un court de réflexion, a donné son accord, de rebaptiser le Conservatoire à rayonnement régional en son nom. Notre conservatoire fait partie des trois conservatoires à rayonnement régional proposant des formations relevant de l'Enseignement supérieur et jouissant d'une reconnaissance internationale. C'était l'un de ses (nombreux) projets. Mon collègue de La Courneuve a donné son accord de principe. Ainsi, après avoir obtenu l'accord de la famille, nous soumettrons au Conseil municipal d'Aubervilliers et à celui de La Courneuve ce nouveau nom lequel devra être approuvé par le Conseil d'administration du CRR.

Concernant l'appellation de la station de métro, lors de la Conférence des Présidents, une autre dénomination possible a été envisagée à savoir « Mairie d'Aubervilliers – Plaine des Vertus » en hommage à l'histoire de notre territoire. Nous pouvons étudier cette proposition.

Je vous remercie ».

Prend acte par 53 pour

DELIBERE :

(sans vote)

Reçue en préfecture le : 25/02/22

Accusé en préfecture :

93-219300019-20220210-lmc123774-DE-1-1

Publiée le : 25/02/22

Certifiée exécutoire : 11/02/22

